

Académie Royale
de Langue et de Littérature
Françaises



BULLETIN

TOME IX — N° 1
AOUT 1930

SOMMAIRE

Albert Giraud , discours de M. G. Doutrepont, directeur, à la séance du 11 janvier 1930	5
Concours triennal de littérature française. Poésie. Période 1926-1928), rapport fait au nom du jury par M. P. O. Graillet	11
Chronique :	
Elections	19
Le Bureau	19

Académie Royale
de Langue et de Littérature
Françaises

Académie Royale
de Langue et de Littérature
Françaises



BULLETIN

TOME IX

BRUXELLES, PALAIS DES ACADEMIES.
LIÈGE, H. VAILLANT-CARMANNE, IMPRIMEUR DE L'ACADÉMIE.

ALBERT GIRAUD

A la séance du 11 janvier, M. Georges Doutrepoint, directeur, a annoncé en ces termes, à l'Académie, la mort d'Albert Giraud :

Messieurs,

J'inaugure mon directorat par des paroles lourdes de tristesse. Depuis sa dernière séance, l'Académie a été frappée par un grand deuil. La mort, d'un geste tragique et brutal, lui a enlevé Albert Giraud, un poète qui faisait sa gloire et celle de la Belgique littéraire. Il continuera de la faire demain, et peut-être même plus qu'hier et qu'aujourd'hui. Cette perte, douloureusement ressentie parmi nous, l'a été pareillement dans toute la Belgique dont j'évoque l'image, dans toute cette Belgique où se professe le culte de la beauté pure et noble, de la beauté littéraire qui ne veut être que belle. Sans doute, tous les membres de notre Compagnie ne communiaient pas avec lui dans le même idéal esthétique et philosophique. Tels d'entre eux pouvaient ne pas admirer, autant que leurs confrères, un art qu'ils auraient, à l'occasion, résumé en la formule : *un art de faste hautain*, mais ils n'auraient ainsi manifesté qu'un goût, et ils n'auraient point mis dans leur jugement une pensée de réel désaccord. Ils ne se seraient pas empêchés par là de rendre hommage à l'orgueil de si grande manière qui plaçait Albert Giraud « hors du siècle », ou qui lui dictait son attitude de pessimiste révolté devant « la multitude abjecte », ou devant le « nivellement par en-bas », suivant l'expression de l'heure actuelle. Ils ne se seraient pas interdit non plus les fortes et généreuses louanges qu'imposait à toute sensibilité humaine le faste resplendissant de son verbe qui, lui aussi, était de grande manière, entendez : de grande race française. La muse de ce poète, fait pour les jadis somptueux et les spectacles d'éclat, était fière et triste. Elle était triste magnifiquement, majestueusement, à la façon

de l'*Infante en robe de parade* de son illustre pair, Albert Samain. Elle était triste, même quand elle badinait, et lorsqu'elle exécutait les prestigieux tours de force que sont les rondels de son *Pierrol lunaire*. Il fut un « émigré à l'intérieur ». Il ne voulut rien savoir du plat esprit cocardier et patriotard. Il ne voulut rien connaître de la tâche de fabricant d'odes et de cantates brabantonnantes. Mais si pourtant il avait l'air de construire son œuvre en marge de la société et de la vie de son pays, il portait néanmoins le sentiment national en lui ; il le possédait en profondeur. Sans attendre les temps formidables de la guerre, où il prépara dans l'ombre « le laurier » pour le jour de l'inévitable justice et de la certaine victoire, il avait pensé, dès son entrée dans les lettres, qu'il honorerait son pays, qu'il grandirait la Belgique uniquement parce que sa poésie, alimentée aux grandes sources de la vie, aux grands thèmes lyriques de l'humanité, serait française, et brillamment française de facture, parce qu'elle contribuerait, selon les mots de son ami Iwan Gilkin, « à tresser, pour la patrie, la couronne littéraire qui manquait à sa parure ». Il désirait, en somme, une littérature qui serait *nationale* parce qu'elle honorerait le pays par sa beauté, autrement dit parce qu'elle serait tout simplement belle, artistique, sans être nécessairement d'inspiration autochtone, et parce qu'elle ne serait pas ou ne serait plus un pâle reflet de celle de la France. A ce noble écrivain qui s'isola dans les âges révolus et lointains, ou dans l'évocation d'un passé tour à tour somptueux, héroïque et cruel, à ce penseur qui rêvait d'un absolu qu'il n'a rencontré nulle part, à ce contemplateur attristé qui avait son secret et son mystère, une puissante consolation fut donnée, *la consolation par les arts*, celle que lui prêchaient ses maîtres Gautier et Baudelaire. Il a travaillé, avec la conscience des ouvriers les plus probes, à la confection de poèmes parmi lesquels il a fait un triage sévère pour ne livrer au public que de la littérature rigoureusement châtiée. Aussi, il a dit ses visions d'artiste, ses colères d'homme « qui n'attendait rien des hommes d'aujourd'hui », ses indignations et ses espérances de patriote, en des vers d'une rare splendeur, ou d'une réalisation esthétique qui s'égalait à celle des meilleurs rythmiciciens de France...

... Je laisse à ses intimes le soin de corriger sa parole farouche :

Pas un cri de ce temps ne franchira mon seuil,

le soin de révéler les trésors d'un cœur qui fut irrémédiablement fermé à « la multitude abjecte », mais qui s'ouvrait tendre et hospitalier aux cœurs saignants comme lui, et qui de plus se faisait aimant et bon devant la « majesté des souffrances humaines », devant la majesté de toutes les souffrances profondément humaines. Ils nous diront ce qu'il convient de connaître pour percevoir, à travers le triple métal de sa cuirasse, les sanglots étouffés d'une âme qui pleure. Ils nous diront en outre comment sa tristesse, qui parfois a glissé jusqu'au pessimisme le plus amer, l'apparente étroitement à son siècle.

Ce soin leur revient. Le mien ne peut être que d'adresser le suprême adieu à l'un des membres de l'Académie qui l'a honorée le plus et au mieux, en même temps qu'il honorait toutes les lettres belges, les lettres de tout le centenaire que nous allons célébrer. Respectueusement, notre Compagnie s'incline devant une vie d'indépendance vraie et de labeur ardu, devant une œuvre d'intégrale beauté et d'où fut bannie, impitoyablement, toute courtoisance. Cette œuvre et cette vie sont bien celles du petit collégien louvaniste dont une modeste feuille de sa cité natale (le *Journal des Petites Affiches* du 5 janvier 1930) nous conte ainsi son premier exploit au Collège Communal (actuellement Athénée Royal), l'exploit qui commençait à le mettre *hors du siècle* :

« C'était donc en rhétorique où professait Charles Tilman, l'admirable maître, devenu plus tard Inspecteur général de l'Enseignement, qu'Albert Giraud et Appolinaire Liégeois se disputaient cette année-là la première place.

Or, le Gouvernement de son côté récompensait l'élève classé premier en rhétorique en lui attribuant une médaille d'or.

Mais, pour pouvoir l'obtenir, cet élève devait avoir remporté déjà dans toutes ses classes, depuis la 7^e, le 1^{er} prix d'excellence. Liégeois seul remplissait cette condition. Cependant ce dernier, à défaut d'une intelligence plus qu'ordinaire, possédait une mémoire prodigieuse qui l'avait jusque-là aidé puissamment et l'avait poussé à se croire invincible.

Il jugeait ainsi pouvoir se permettre à l'égard de son émule des plaisanteries plutôt lourdes, auxquelles Giraud répondait, alors déjà, par un mot cinglant accompagné d'un sourire méprisant

qu'Appolinaire ne saisissait pas toujours, mais qui mettait les rieurs du côté d'Albert.

Pourtant, l'émoi de Liégeois fut grand lorsqu'à la proclamation des places, à la fin du premier trimestre, ils se classèrent tous les deux premiers avec le même nombre de points, et plus grand encore lorsqu'au deuxième trimestre Albert Giraud l'emporta, pour se classer seul premier à la fin de l'année scolaire.

Ah ! ce fut alors un beau tapage parmi élèves et professeurs.

La famille Liégeois et les amis crièrent à l'injustice.

Le père, échevin à cette époque, intéressa le Collège et le Conseil Communal tout entier à cette grave affaire qui fut appelée « Le Scandale Collégien ».

On alla jusqu'à accuser le professeur Tilman de favoritisme.

Malgré ce dernier, le jury fut appelé à revoir les compositions.

Sa conclusion fut telle que les deux concurrents obtinrent tous les deux la médaille d'or.

Ce jugement contenta Appolinaire et les siens, mais parut profondément injuste.

En effet, il ne la méritait pas et Albert Giraud, qui y avait droit..., la refusa.

Tout son caractère est là.»

(Signé : L. V. L.)

Ainsi débutait dans les lettres le poète qui professa toute sa vie la haute doctrine que chacun sait et qui eut le droit de la professer et de se l'appliquer :

Tout passe. L'art robuste

Seul a l'éternité.

... Les vers souverains

Demeurent

Une autre mission m'incombe, une mission compensatrice de la tristesse qui nous a saisis le 26 décembre dernier : c'est de saluer avec joie l'entrée de M. Emile Boisacq dans la section de philologie. Il est appelé parmi nous pour occuper un fauteuil sur lequel est restée pendant dix mois une gerbe de deuil dont la vue n'a pas cessé d'affliger mes yeux. Il succède à mon frère et il apporte ici une érudition, un esprit de labeur, une probité scientifique, des méthodes précises, des publications que le défunt eut souvent l'occasion d'admirer. Par ses études et par ses œuvres, il appartient

certes plus à la philologie grecque qu'à la philologie wallonne, mais toutes les philologies ont la même discipline. Les aptitudes que l'on a dans l'une se transposent sans difficulté dans l'autre et elles s'y adaptent sans effort. Notre nouveau confrère a d'ailleurs touché diverses fois, par ses enquêtes étymologiques, au domaine de notre dialectologie nationale. Dès lors son concours sera précieux à nos patoisants. Au surplus, il possède cette culture générale qui lui permet de se sentir chez lui lorsqu'il aborde un autre domaine, celui de l'histoire littéraire française. Enfin, ayant comme personne approfondi les mystères et goûté les splendeurs de cette langue dont le poète a dit :

. Plus fort que les airs,
Ce langage sonore aux douceurs souveraines

il saura converser, en toute distinction intellectuelle, avec ses confrères de la section de littérature et célébrer au besoin, dans leur langue, le poète qu'ils pleurent et même leur montrer, s'ils n'en étaient pas déjà convaincus, que ce poète est bien de la lignée du chantre de l'*Aveugle* et de la *Jeune Tarenline*.

Je prie mon confrère et ami Emile Boisacq de recevoir les compliments de très cordiale bienvenue de notre Compagnie.

CONCOURS TRIENNAL DE LITTÉRATURE FRANÇAISE

(Période 1926-1928)

POÉSIE

RAPPORT

fait au nom du Jury à M. le Ministre des Sciences et des Arts

Monsieur le Ministre,

Dans le domaine de la poésie, la période 1926-1928 a été féconde. Une cinquantaine d'ouvrages ont été soumis à l'appréciation du jury chargé de décerner le prix triennal de littérature française. Sans doute, la quantité ne fait rien à l'affaire, mais la qualité, nous l'avons vu avec joie, y est aussi. Dans cette abondante production le médiocre tient relativement fort peu de place : il y a là un symptôme qu'il nous a paru intéressant de noter. Si aujourd'hui en Belgique on entre dans la carrière avec une formation intellectuelle meilleure, un esprit critique affermi et un plus grand respect de la chose littéraire, ne convient-il pas de s'en féliciter et de rendre hommage à la sollicitude des pouvoirs publics, au travail de nos académies et de nos établissements d'instruction, au zèle de la critique, qui ont pour une large part contribué à ce progrès ?

Aussi bien le triage s'est-il tout de suite révélé fort laborieux. Parmi les livres qu'il a fallu éliminer au premier tour, beaucoup n'ont pas été abandonnés sans peine, et s'ils ne sont pas nommés dans ce rapport contraint de se borner, ce n'est pas qu'ils aient le moins du monde paru négligeables.

Après ce classement préliminaire, le jury a compris combien sa tâche serait embarrassante et rude. Parmi ce qu'il avait retenu il restait trop de bon et d'excellent et même de rare pour qu'il ne fût pas convaincu de l'impossibilité où il se trouverait de décider sans hésitation, sans débat et, quel que fût le résultat de sa délibération, sans regret.

Il ne pouvait qu'être sensible aux mérites divers et diversement originaux de toute une troupe de jeunes poètes très bien doués qui déjà n'en sont plus à faire leurs premières armes. De quelques-uns de leurs aînés, qu'il connaissait de longue date, il mettait les écrits très haut dans son estime.

Il s'est arrêté à l'œuvre de M^{me} Elise Champagne qui, au cours de cette période triennale, a publié deux volumes *Chansons sur le toit* et *Taciturnes*. Elle continue d'y graver d'une pointe bien aiguisée des croquis de la rue sans joie, ou haussant le ton elle pleure, en larges strophes romantiques, des amours perdues. Elle traduit sans détour les élans d'une sensibilité dont certes la qualité ne trompe pas, mais qui ne trouve pas toujours pour s'exprimer une forme assez personnelle. Elle a ses sources d'inspiration bien à elle, elle a sa manière, elle a déjà par moments son style.

M. Robert Vivier, l'auteur de *Déchirures*, ne pouvait pas manquer non plus d'attirer l'attention. Une heureuse facilité signale tout ce qu'il écrit et ce livre, composé dirait-on d'impressions recueillies au jour le jour, il semble l'avoir fait, selon la parole de Musset, sans presque y songer. Il a dû fréquenter l'école des unanimistes et entendre les leçons de M. Jules Romains. Il ne se lasse pas de répéter le cri de Jules Laforgue « Ah ! que la vie est quotidienne ! » Il parcourt le monde, il interroge les rues et les trains et les maisons. Il regarde les gens. Il note ce qu'il a vu et entendu, compris et deviné de ces gens qui passent ou demeurent. Il fixe l'essentiel, marque le trait saisissant et retient le geste qui les trahit,

qui les fait à la fois distincts et si pareils au fond. Il cherche à capter en eux, comme en lui

le courant secret du temps monotone.

Et la vie est là, non pas comme dans le vers de Verlaine, simple et tranquille, mais pauvre, ennuyeuse, lourde à porter et surtout incompréhensible. Et l'obsession vous accable de l'humanité triste et résignée qui défile dans ces poèmes discrètement émus dont le vers libre accentue par sa familiarité l'humour acide et la pitié moqueuse.

Le livre de M^{me} H. Dubois *Tentations* est un début, mais un début qui classe d'emblée son auteur. Il rend un son étrangement « Valéryen » et il n'est pas écrit en clair. M^{me} Dubois déclare assez, en prenant la suite d'un tel maître, qu'elle se range parmi ceux qui entendent faire de leur poésie une incantation. Celle qu'elle nous propose est opérante à souhait.

Les deux derniers recueils de M. Noël Ruet : *Muses*, *Mon beau Souci* et *L'Azur et la Flamme* ne modifient guère l'opinion que l'on avait de son aimable talent. Quoiqu'il ait de la dévotion pour Toulet et cite M. Tristan Derème, l'épithète de fantaisiste ne lui convient qu'à demi. Il est avant tout un poète descriptif doublé d'un élégiaque.

Qu'il peigne au pastel de délicieux portraits de jeunes filles, qu'il rappelle avec un sourire attendri le souvenir de Max Elskamp ou d'Auguste Donnay, qu'il fasse revivre d'anciennes idylles, qu'il évoque en leurs jours éclatants ou sombres les jardins, les prairies et le ciel de sa Wallonie, c'est toujours son émerveillement ingénu, son plaisir de vivre, sa rêverie enchantée par les sons, les couleurs et les formes, qu'il redit avec une égale et fervente douceur. Son art, on le définirait en deux traits : du paysage, de la scène, de l'être humain qui l'attire, il saisit d'un coup d'œil avide l'endroit

où s'attachera son admiration, son amitié, son goût de la grâce et de l'élégance, puis autour de ce motif, il enroule comme une souple guirlande des vers frais et fleuris.

M. Gaston Heux a distingué lui-même par son titre *Symphonies et Sérénades* les deux espèces de poèmes qui se partagent son livre, les grandes machines ou, pour parler avec plus de révérence, les vastes rhapsodies et les petits vers, il dit : les guitares. M. Gaston Heux ne consentirait pas facilement à se limiter. Il nous confie dans la préface sa prédilection pour « un grand métier » auquel aucune technique ne serait étrangère et qui ne dédaignerait aucun objet. Ses ambitions sont hautes, le poète doit embrasser la complexité des choses et s'installer dans l'universel. Sous sa plume reviennent constamment les mots d'initiation et de conquête. Il ne connaît pas de sujets redoutables. Les méditations philosophiques, les lyriques professions de foi voisinent avec les confessions sentimentales, les louanges à la mémoire des écrivains et des artistes illustres. Il ne dédaigne pas l'actualité et la pièce de circonstance lui agréée pourvu qu'il y voie le moyen de ramasser sa pensée et de délivrer son âme. Au service de cette austère inspiration, il met une langue éloquente qui vibre et qui résonne, une versification adroite mais tendue qui, beaucoup plus que l'obscurité de l'idée, contribue à le faire ranger parmi les auteurs difficiles. Il montre parfois, surtout dans les plus légères de ses œuvres, un souci du pittoresque généralement bien récompensé, mais ses admirateurs prisent en lui par-dessus tout, le poète intellectuel, habile aux jeux de l'abstraction et du rythme.

M. Marcel Thiry est un de ces jeunes hommes que la guerre a jetés sur les chemins de l'aventure et qui, d'avoir à l'âge du lyrisme créateur, découvert le vaste monde ont contracté la nostalgie du voyage, du dépaysement, des « beaux exils ».

Son art suit par là un des grands courants entre lesquels se divise la poésie d'aujourd'hui. Ce n'est pas esprit d'imitation, ni complaisance pour la mode. Sans doute a-t-il lu Paul Morand, Blaise Cendrars et les autres. Ils l'ont aidé à prendre conscience d'une inspiration qui rejoignait spontanément la leur, mais ils lui ont laissé une belle marge d'originalité. Tout est naïf et personnel. Ces regrets ne mentent point, ces songeries enchantées ont bercé un ennui trop réel. Que partout dans *Plongeantes Proues* et dans *L'Enfant Prodigue* on entende la vraie voix du poète et que cette voix, un peu grêle encore peut-être, ait du timbre, qu'elle monte en un chant pur et coloré, qu'elle témoigne à la fois d'une virtuosité déjà formée et de précieuses dispositions naturelles, voilà qui donne la certitude de se trouver en présence d'une œuvre qui compte.

On pourrait souhaiter cependant que M. Marcel Thiry se délivrât enfin de cet envoûtement qui arrête l'essor de son talent. Déjà *L'Enfant Prodigue* n'ajoutait pas à son bagage littéraire autant qu'on l'avait espéré. Les simples études, les « exercices », prenaient un peu trop de place et on y cherchait en vain l'équivalent des courts poèmes d'une musique, si prenante et d'une ligne si délicate qui parsemaient le texte de *Plongeantes Proues*.

M. Georges Marlow a pris pour épigraphe de son *Hélène* une phrase de Jules Lemaitre : « Dans une des prairies attenantes au jardin du roi, Hélène avait remarqué un jeune berger qui tous les jours gardait son troupeau » et il y a ajouté ces deux vers de Louise Labbé :

Qu'en languissant par feu suis consumée
Qui couve encore sous ma cendre embrasée...

Sur ce thème antique et inépuisable il a composé un très précieux poème, un de ces poèmes dont on peut dire qu'ils recréent les mythes éternels en les chargeant d'une signifi-

cation inédite, en les présentant sous un aspect qui les rend une fois de plus actuels et efficaces.

Hélène parle, elle dit les rêves qui la hantent au soir de sa vie merveilleuse, elle se débat contre les durs soucis qui l'assaillent, elle mêle, comme en une suprême apothéose, ses souvenirs d'amour et d'orgueil, ses pensées de gloire et de mort.

Il ne faut pas essayer ici de préciser davantage la signification de l'œuvre : l'auteur, qui est de la lignée de Mallarmé, l'a voulue vague et toute pénétrée de ce symbolisme orgueilleux ou peut-être pudique grâce auquel chacun peut y découvrir la figure de son propre songe et en tirer une joie poétique à son usage. C'est une forme d'art qui, pour être fermée au profane, ne laisse pas d'avoir droit à l'existence et de s'affirmer par des chefs-d'œuvre.

Il n'est pas du reste donné aux seuls initiés de sentir le charme des longues périodes harmonieuses, des magnifiques images, des vers exquisement fluides et musicaux de M. Georges Marlow. Il possède au plus haut degré, comme l'écrivait le regretté Albert Giraud, « le sentiment de la beauté des mots ». C'est là le prestige de sa poésie, mais c'est là aussi ce qui l'expose au péril d'être mal apprécié par les lecteurs de goût traditionnel, toujours en méfiance à l'égard de la réussite verbale et du détail brillant, autant qu'ils sont amoureux de la rigoureuse clarté du discours.

Comme les Géorgiques de Francis Jammes, les *Bucoliques* de M. Victor Kinon sont chrétiennes et pieuses. Elles magnifient la beauté du monde, elles célèbrent la lumière de l'été, la splendeur de la nature en fête et le bonheur de vivre, mais c'est Dieu toujours qu'elles contemplant et adorent dans la création.

M. Victor Kinon est un homme heureux ; son cœur sait

où se prendre. Il a choisi sa part dans l'existence, il s'est persuadé chaque jour davantage que sa part était la bonne. Pour lui, ce que Georges Duhamel appelle la possession du monde, est chose réalisée. Il fait tenir son bonheur dans l'horizon familial dont il peut dire en toute tranquillité :

C'est ici ma maison, mon champ et mes amours.

Il exalte de la nature ce qu'il aperçoit dans ses promenades, ce qui le détend et le charme, ce qui se mêle à sa rêverie et à sa réflexion pour l'orner et l'élever. Dans ce cantique à la gloire de la terre et à la gloire de son auteur, tout est confiance, ardeur et tendresse. Le poète regarde et admire, ravi de tant de puissance ou de grâce, et s'émerveillant que tout soit dans l'ordre et l'harmonie, que selon l'expression d'un des maîtres qu'il a le plus pratiqués, « le monde fasse si bien son devoir ».

Ce monde des choses créées, il le représente avec beaucoup d'éclat, d'exactitude et de précision. La poésie n'est pas la connaissance, mais elle s'arrange de la connaissance qui la rend plus profonde et subtile. On glisse ici jusqu'aux limites du genre didactique et parfois même on les franchit ; mais depuis Virgile on sait qu'il n'est pas impossible à un poème didactique d'avoir de la saveur et de la force.

Lorsque M. Victor Kinon se détourne de la nature pour revenir chez les hommes, un invincible penchant le porte vers les âmes simples et innocentes qui se sentent sous le regard de Dieu. Il a résolu dans son optimisme chrétien de se représenter l'univers de son rêve à l'image du Paradis. Il est du côté de la lumière, de l'enthousiasme et de la joie. Dans ses poèmes, il fait toujours beau, dans ses évocations il y a toujours du soleil. C'est cela qui assure à son œuvre une prééminence. Elle baigne dans une atmosphère qui lui est propre, tant par la forme où elle se réalise que par le senti-

ment qui l'anime, elle acquiert, au sens profond du terme, un style.

Par cette prérogative souveraine, elle rachète ses faiblesses. Plus brève, elle eût été meilleure. Il ne s'agissait que de sacrifier quelques morceaux moins bien venus, d'éviter dans d'autres les surcharges et les empâtements. Quelques pro-saïsmes, quelques métaphores bizarres font tache dans ces vers pleins et drus, liés en fermes strophes ou en périodes savamment cadencées. La langue est riche et imagée. L'expression, d'une facture assez traditionnelle, réunit les qualités que l'on exige, si j'ose employer cette formule injustement honnie, dans le genre noble : l'ampleur, la gravité, l'élégance soutenue.

Par la maîtrise qui s'y manifeste, par la puissance et la grandeur du dessin, par la sûreté de l'exécution, les *Bucoliques* ont paru à la majorité des membres du jury, l'emporter sur les autres ouvrages qui leur ont été soumis. C'est pourquoi, Monsieur le Ministre, ils ont décidé, par trois voix contre deux données à M. Georges Marlow pour le livre intitulé *Hélène*, de vous proposer d'accorder le prix triennal de littérature de langue française pour la période 1926-1928 à M. Victor Kinon pour son recueil de poésies : *Bucoliques*.

Ils vous prient de vouloir bien agréer l'hommage de leur profond respect.

Le rapporteur,

P.-O. GRILLET.

Bruxelles, ce 7 février 1930.

Le jury était composé de MM. Fernand Severin, président, Isi Collin, Maurice Dullaert, Albert Mockel et P.-O. Graillet, rapporteur.

CHRONIQUE

Elections

En sa séance du 10 décembre 1929, l'Académie a élu, en qualité de membre belge, au titre philologique, M. Emile Boisacq, professeur à l'Université de Bruxelles, pour remplacer feu Auguste Doutreponl.

En sa séance du 12 avril, l'Académie a élu, pour remplacer feu Albert Giraud, en qualité de membre belge, au titre littéraire, M. Georges Rency.

Le Bureau

L'Académie a désigné, en qualité de directeur pour l'année 1930, M. Georges Doutreponl ; en qualité de vice-directeur, M. Jules Destrée.

LISTE DES MEMBRES DE L'ACADÉMIE

Membres belges :

- MM. Alphonse BAYOT, rue Marie-Thérèse, 5, Louvain.
Emile BOISACQ, 271, chaussée de Vleurgat, Bruxelles.
H. CARTON de WIART, chaussée de Charleroi, 137, Bruxelles.
Gustave CHARLIER, 31, square Vergote, Bruxelles.
Albert COUNSON, boulevard des Martyrs, 140, Gand.
Léopold COUROUBLE, 4, rue Adolphe Guiol, Toulon (Var).
Louis DELATTRE, rue Béeckman, 28, Uccle.
Jules DESTRÉE, rue des Minimes, 45, Bruxelles.
Georges DOUTREPONT, rue des Joyeuses Entrées, 26, Louvain.
Louis DUMONT-WILDEN, 181, avenue de Paris, Rueil (Seine-et-Oise) France.
Max ELSKAMP, avenue de la Belgique, 138, Anvers.
Jules FELLER, rue Bidaut, 3, Verviers.
George GARNIR, rue du Cadran, 7, Bruxelles.
Valère GILLE, rue Lens, 18, Bruxelles.
Edmond GLESENER, rue Alphonse Hottat, 21, Bruxelles.
Arnold GOFFIN, 38, rue François-Stroobant, Bruxelles.
Jean HAUST, rue Fond-Pirette, 75, Liège.
Hubert KRAINS, avenue Emile-Max, 68, Bruxelles.
Maurice MAETERLINCK, villa «des Abeilles», Les Baumettes, Nice.
Albert MOCKEL, avenue de Paris, 179, Rueil (S. et O.).
Georges RENCY, avenue Jean Linden, 53, Bruxelles.
Fernand SEVERIN, 9, place Comte de Smet de Nayer, Gand.
Henri SIMON, à Lincé-Sprimont.
Paul SPAAK, rue Jourdan, 84, Bruxelles.
Hubert STIERNET, 149, rue Stéphanie, Bruxelles.
Emile VAN ARENBERGH, 46, boulevard Général Jacques
Bruxelles.
Gustave VANZYPE, rue Félix-Delhasse, 24, Bruxelles.
Georges VIRRÈS, Lummen (Limbourg).
Maurice WILMOTTE, rue de l'Hôtel des Monnaies, 84,
Bruxelles.

Membres étrangers :

- MM. Gabriele D'ANNUNZIO, Gardone (Italie).
Ferdinand BRUNOT, rue Leneveux, 8, Paris.
Edouard MONTPETIT, 180, rue Saint-Jacques, Montréal (Canada).
M^{me} DE NOAILLES, 40, rue Scheffer, Paris.
MM. Kr. NYROP, 11, Store-Kannikestraede, Copenhague.
J. J. SALVERDA DE GRAVE, 206, Valerius straat, Amsterdam
Benjamin VALLOTTON, Nouveau Marché aux Poissons, 4
Strasbourg.
Brand WHITLOCK.

PUBLICATIONS DE L'ACADÉMIE

Communications

- Charles Van Lerberghe*. Esquisse d'une biographie, par Fernand SEVERIN.
- Littérature et Philologie*, par Jules FELLER.
- La langue scientifique en Belgique*, par Albert COUNSON.
- Le Premier « Tartuffe »*, par Gustave CHARLIER.
- Le Français à Gand*, par Albert COUNSON.
- Michel-Ange*, par Arnold GOFFIN.
- Eugène Demolder*, par Hubert KRAINS.
- Qu'est-ce que la civilisation ?* par Albert COUNSON.
- La Clef de « Clilandre »*, par Gustave CHARLIER.
- Ronsard et la Belgique*, par Gustave CHARLIER.
- De Babel à Paris ou l'Universalité de la langue française*, par Albert COUNSON.
- L'évolution du type de Pierrot dans la littérature française*, par Georges DOUTREPONT.
- Les Classiques jugés par les Romantiques*, par Georges DOUTREPONT.
- Autour du « Premier Tartuffe »*, par Gustave CHARLIER.

Mémoires

- Les Sources de « Bug Jargal »*, par Servais ETIENNE.
- L'Originalité de Baudelaire*, par Robert VIVIER.
- Charles De Coster*, par Joseph HANSE.
- L'Influence du naturalisme français en Belgique*, par Gustave VAN-WELKENHUYZEN.

Textes anciens

- Le Poème moral*. Traité de vie chrétienne écrit dans la région wallonne vers l'an 1200. Edité par Alphonse BAYOT.
-